QUATRIÈME ANNÉE. — N° 819.

MARDI 27 JUIN 1916.

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ
14, rue Drouot (Paris 9e). — Téléph. : CENTRAL 69-70

Abonnements : Paris 20 fr.; Départements 24 fr.; Étranger 32 fr.

DIRECTEUR :
Miguel ALMEREYDA

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2e). — Téléph. CENTRAL 80-62

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

MINISTÈRE DE LA GUERRE BUREAU DE LA PRESSE 110, Rue de Grenelle

19

UNE RÉFORME PRATIQUE

Le demi-sou

Il y a six ans que la question du demi-sou a déjà été agitée. Le renchérissement de la vie soulevait les premières protestations et laissait entrevoir des solutions qui ne sont pas encore réalisées.

Nous savons qu'autour de la vie chère il ne s'est produit que de vaines agitations, promesses qui n'ont pas été tenues, études qui n'ont pas été poussées à fond, projets de lois qui n'ont jamais été votés, et qui, s'ils l'avaient été, n'auraient jamais été appliqués.

Certes, les hautes considérations économiques et sociales ne manquent pas d'intérêt ; mais quelques réformes pratiques en auraient bien davantage. Pour comprendre l'importance des petits détails de l'existence, il ne faut pas se maintenir obstinément sur les sommets inaccessibles, éblouissants, étincelants ,où la pensée de quelques-uns trône avec la chimère.

Les nuages sont loin de la terre, et les pures doctrines, parfaitement incompréhensibles, d'ailleurs, nous viennent en droite ligne des régions éthérées, où le peuple n'a que faire.

C'est dans le train-train ordinaire de la vie quotidienne qu'on peut le mieux se rendre compte de ce qui est nécessaire à ce que les bourgeois d'autrefois appelaient un peu trop dédaigneusement les petites gens.

Les petites gens ne sont pas sensibles aux beautés, légèrement abstraites, de l'économie politique. Elles n'y comprennent rien et ne veulent rien y comprendre. La moindre côtelette, le plus petit verre de vin et la plus menue monnaie font bien mieux leur affaire.

Un demi-sou, direz-vous, c'est bien peu de chose. Peut-on s'attacher à des détails aussi minuscules, alors que le plus pauvre des citadins n'hésite jamais à donner, pour le moins, deux sous de pourboire ?

Croyez-vous sérieusement que si le demi-sou existait, le public y rencontrerait des avantages bien déterminés ? Pensez-vous que le résultat de cette innovation serait un fléchissement du prix de certaines marchandises ?

Parbleu ! non seulement je le crois, mais j'en suis sûr. La ménagère qui achète ses denrées alimentaires par infimes quantités, parce qu'elle ne peut faire autrement, l'état de son porte-monnaie ne le lui permettant pas, y trouverait, la première, un indéniable bénéfice. Pour le démontrer nous n'avons qu'à faire un tour chez l'épicier, le boucher, le fruitier, le boulanger. Prenons l'huile. Dans la banlieue, elle est moins chère, parce que les droits d'octroi sont moins élevés. La qualité moyenne vaut 0 fr. 55 la demi-livre. La femme qui n'a pour vivre que son allocation et qui n'en achète qu'un quart à la fois, paye six sous au lieu de cinq sous et demi. Elle perd donc un demi-sou. Si elle était plus riche, ce demi-sou elle le gagnerait, mais elle est pauvre, et c'est précisément sa pauvreté qui tire de sa poche un supplément de monnaie. Elle recommence cette opération désastreuse pour elle, sur la pomme de terre, sur le fromage, sur les œufs, sur le beurre, sur toutes les denrées nécessaires à sa vie, car il est plutôt rare que le fractionnement de la marchandise implique un juste fractionnement du prix. A cette perte, s'en ajoute une autre ; on ne lui donne, par exemple, que 60 grammes pour le demi-quart, parce qu'on ne peut lui donner 62 grammes et demi.

Voyons le pain : un ménage aisé en achète couramment un kilo ou deux à la fois et paye 0 fr. 45 ou 0 fr. 90. Un indigent, s'il n'en prend qu'une livre, paye 0 fr. 25 au lieu de 0 fr. 225. Il perd, lui aussi, un demi-sou. Et comme, à cet indigent, il faut également un peu de lait, un peu de viande, un peu de sucre, les pertes s'ajoutent aux pertes.

Combien sont-ils, dans Paris, ceux qui sont obligés de fractionner leurs achats ? Ils ne peuvent, hélas ! changer les chiffres impairs, qui forment, la plupart du temps, le prix de l'unité de vente. La légende dit que les dieux chérissaient ces chiffres-là ; il n'est point douteux qu'ils ne soient de l'invention de Mercure lui-même. Toujours est-il que si un malheureux perd un demi-sou sur son pain quotidien, un demi-sou sur sa viande, un demi-sous sur ses légumes, un demi-sou sur son lait, un demi-sou sur son éclairage, un demi-sou sur tous les autres objets qui lui sont indispensables, on arrive aisément à atteindre le total de 0 fr. 30, 0 fr. 40, 0 fr. 50. Ce qui fait annuellement 109 fr. 50, ou 146 fr., ou 182 fr. 50, selon le cas.

On peut en conclure que ce sont ceux que le renchérissement de la vie accablerait déjà le plus, qui payent les prix les plus exorbitants. Si l'on doublait leur salaire ou leur maigre revenu, c'est-à-dire leur faculté d'achat, ils gagneraient, par le même coup, les sommes indiquées plus haut, et que, présentement, ils sont obligés de débourser.

Il est inutile d'insister davantage sur ce sujet. Il apparaît clairement que l'absence de demi-sous crée une injustice flagrante, dont sont victimes les plus humbles d'entre les citoyens. Aussi nous semble-t-il de toute utilité de créer le demi-sou, car il n'est pas douteux que, dès son apparition, il serait accueilli par une vive satisfaction populaire.

Le Gouvernement de la République doit bien cette réforme à tous ceux qui, à l'heure actuelle, vivent de privations, dans une résignation qui n'est pas loin d'être héroïque.

Gilles NORMAND.

Informations

M. Aristide Briand, président du conseil, est rentré ce matin à Paris, revenant de l'armée anglaise.

Il a passé les journées de samedi et de dimanche à l'armée britannique en compagnie du général Douglas Haig.

⁂

Lyon, 26 juin. — Une cinquantaine de maires des communes du Rhône se sont réunis hier sous la présidence de M. Herriot, maire de Lyon, pour discuter la question de la hausse de la viande.

Comme conclusion, M. Herriot a dit qu'il serait nécessaire que l'autorité municipale put être autorisée à demander à la réquisition militaire de réquisitioner pour elle à des prix équitables le bétail dont les communes ont besoin.

Cette dernière proposition a déjà été soumise au ministre de l'Intérieur.

AU FIL DE L'EAU

Une barque contre un remorqueur

LA BARQUUE CHAVIRE : UN MORT

En conduisant une barque sur la Marne, à Bry, M. Jean Cobanet, âgé de 27 ans, demeurant 3 *bis*, rue Mizon, à Paris, s'est rencontré avec un remorqueur.

Sa barque chavirant, il se jeta à l'eau, mais, pris subitement d'une congestion, il coula à pic.

Quand on le retira de l'eau, il avait cessé de vivre.

Le cadavre a été transporté à son domicile. L'enquête est faite par le commissaire de police de Joinville.

Bourse de Paris

DU LUNDI 26 JUIN 1916

Le marché se tient sur la réserve et les cours sont généralement faibles.

Fonds d'Etat : Français 3 p. 100, 61.90 ; 5 p. 100 89. — Russe consol 72.50 ; 1909, 79.50. — Extérieure, 98.70.

Actions diverses : Banque de France, 4.990. — Saragosse, 448. — Suez, 4.495. — Métro, 441. — Thomson, 674. — Monaco, 2.485 ; cinquièmes, 487. — Azote, 471. — Caoutchoucs, 100.50. — Malacca, 122. — Briansk (ord.), 353.50. — Toula, 1.055. — Maltzoff, 600. — Hartmann, 412. — Dniéprovienne, 2.880.

Valeurs minières. — Bruay, 1.585. — Naphte, 353. — Bakou, 1.330. — Spies, 20.25. — Lianosoff, 289. — Colombia, 1.080. — Grosnyi ord., 2.500. — Rio, 1.716. — Cape-Copper, 115.50. — Spasski, 58. — Tanganyika, 74. — Chino, 298. — Utah, 462. — Rand-Mines, 101.50. — Modderfontein B., 190. — Chartered, 18.50. — Jagersfontein, 90.

A BATONS ROMPUS

Je ne fréquente dans aucun Cercle, même diplomatique. Je connais cependant un Grec. Sa condition est modeste. Il exerce la profession de marchand d'éponges. Cela ne l'empêche pas de posséder une certaine pénétration psychologique et de raisonner avec justesse.

Il m'a tenu, sur les affaires de son pays, des propos qui m'ont paru d'autant plus sages qu'ils concordent absolument avec ce que disent chez nous les écrivains les mieux informés des choses helléniques, M. Herbette, en particulier.

Peut-être en répétant ce que m'a dit ce compatriote du bon M. Venizelos, contribuerai-je à faire comprendre une situation qui est obscure pour certaines gens à cause de ce seul motif, qu'ils ne l'envisagent pas d'un exact point de vue :

« La grande erreur d'une partie de la Grèce, m'expliqua mon ami le marchand d'éponges, c'est d'avoir oublié que jadis les Anglais et les Français ont contribué à nous délivrer du joug ottoman. Ils nous ont aidé à conquérir notre indépendance, il est donc naturel qu'ils exercent sur nous une tutelle.

« M. Venizelos s'en était parfaitement rendu compte. Aussi, pour garantir notre neutralité, avait-il demandé aux Alliés de débarquer des troupes sur notre territoire.

« Malheureusement, les successeurs de l'éminent homme d'Etat crétois ont pensé qu'en raison de notre volonté de ne prendre parti ni pour l'Entente ni pour les Empires centraux, nous devions accorder à ceux-ci ce que nous avions consenti à celle-là.

« De là, les complications dans lesquelles se débat mon infortunée patrie.

« Mais j'espère que tout cela va se terminer au mieux, et promptement.

« Avec la délicatesse et le scrupuleux respect de la liberté des peuples qui les caractérisèrent, les grandes puissances protectrices de notre indépendance ont pris les mesures nécessaires à la restauration en Grèce des vrais principes de la neutralité et du droit constitutionnel.

« Un blocus à la fois juste et sévère, en nous privant de farine et de charbon, nous a montré que les Alliés peuvent, quand il leur plaira, nous réduire à merci. Nous leur devons donc une reconnaissance profonde de ne pas avoir usé de ce moyen de coercition, et de nous promettre de ne plus l'employer, si nous rentrons dans le droit chemin.

« Nos compatriotes sont parfois brouillons et présomptueux. Mais ils ont dû voir qu'ils s'étaient trompés en prétendant agir à leur guise.

« Faire ce qui plaît n'est point le propre d'une démocratie émancipée, c'est, au contraire, un axiome d'absolutisme monarchique. Les Alliés ont eu raison de le rappeler au cabinet Gounaris.

« Je crois donc que les esprits turbulents qui conduisaient l'Hellade à de dangereuses aventures, entendront la voix de nos grands Mentors, et que ceux-ci n'auront pas besoin d'embosser leurs navires de guerre dans le Pirée pour nous rappeler qu'il est parfois nécessaire de protéger les gens contre eux-mêmes. »

N'est-ce pas la voix de la sage Minerve qui parle par la bouche de mon marchand d'éponges ?

Monsieur BADIN.

D'un bout à l'autre du "front unique"

Les succès russes en Bukovine sont assez éloquents pour se passer de commentaires. Nos alliés ont maîtrisé définitivement dans cette région, les forces ennemies : voilà qui aura peut-être un jour quelque influence sur la monarchie danubienne, surtout si des succès survenaient ailleurs, sur quelque autre point du front unique.

Il semble que l'action sur le front occidental soit sur le point de développer. Les Allemands redoublent de violence devant Verdun ; après Fleury, ils ne

Censuré

C'est dire qu'ils n'abandonneront pas la partie, et que, si près du but, ils feront tout pour l'atteindre.

Ils le feront d'autant plus que, comme nous avons tenté assez vainement de le dire ces jours-ci, mais comme a pu sans difficulté l'exprimer le critique militaire de la Rouskoié Slovo, *« l'offensive allemande dans la Meuse est d'abord et surtout, un acte de défense stratégique, qui consiste à prévenir l'offensive de l'armée franco-anglaise. »*

Sur ce point, nos ennemis ont-ils réussi ? Hardiment, on peut répondre non.

Si nos armées ont été astreintes à des manœuvres identiques à celles de l'armée allemande, si plusieurs de nos divisions se sont succédées parallèlement aux divisions ennemies dans la Meuse, en revanche, nos

(Censuré)

gées, et la grande armée de réserve de l'Entente, l'armée anglaise n'a eu à aucun moment à intervenir.

Celle-là demeure intacte, prête à bondir, dans ces plaines de Flandre où les Allemands ne doivent plus avoir à leur opposer que les divisions

Censuré

Et justement, voilà que le communiqué anglais signale qu'un bombardement violent a lieu sur toute la ligne britannique.

Pour conclure, nous reproduisons encore cette information du Giornale d'Italia :

A Londres, l'optimisme est dans l'air et l'on espère pouvoir bientôt donner le coup de grâce aux empires centraux... Tout fait croire que d'importants événements sont proches.

GENERAL N...

SUR TOUS LES FRONTS

Nouvelles actions sur la Meuse

Nos troupes ont légèrement progressé

Communiqué officiel

26 Juin — 15 heures

En Argonne, une tentative de l'ennemi dirigée sur un de nos petits postes à la Fille-Morte a été repoussée à coups de grenades.

Sur la rive gauche de la Meuse, duel d'artillerie particulièrement vif dans la région du Mort-Homme.

Sur la rive droite une attaque allemande prononcée cette nuit sur nos positions, à l'ouest de l'ouvrage de Thiaumont, a complètement échoué sous nos tirs de barrage et nos feux d'infanterie. Au cours d'une opération locale, entre le bois du Fumin et le Chenois, nous avons enlevé quelques éléments de tranchées ennemies. Dans les autres secteurs, on ne signale que des actions d'artillerie.

Nuit calme sur le reste du front.

Sur le front Britannique

On signale une violente canonnade sur tout le front.

Sur le front italien

On signale une recrudescence des combats d'artillerie sur toute la ligne du front.

Entre l'Adige et la Brenta, et particulièrement dans la Vallarsa, dans la vallée de la Posina, sur le plateau d'Asiago, et dans la région qui s'étend de la vallée de Canaglia à l'ouest de Marcenisa, des détachements d'infanterie autrichienne ont tenté, après un vif bombardement, de s'approcher des positions italiennes. De violents combats se sont engagés, avec des résultats heureux pour nos alliés.

L'artillerie s'est également montrée très active, dans les hautes vallées du Cordevole et du Boite, dans la vallée de Puster Thal, où les villes de Innichen et de Sillian ont été bombardées par des pièces de gros calibres, à la Tête-de-But et dans le haut Fella, où Leopoldkirchen a été incendié.

Les détachements de chasseurs alpins continuent leurs incursions hardies dans la région de l'Isonzo, faisant à leurs ennemis un certain nombre de prisonniers et leur enlevant une quantité d'armes et de munitions.

Des avions autrichiens ont fait quelques incursions en territoire italien, sur Tommezo, Portugruari, Pontepiave et Grado. Quelques avions italiens ont effectué un raid sur les campements ennemis du plateau d'Asiago, et ont pu rentrer indemnes à leur point de départ.

LES AUTRICHIENS SE REPLIENT

Rome, 26 juin. — Commandement suprême du 25 juin, 23 heures :

L'ennemi, impuissant à triompher de nos défenses et sous la pression énergique de la poussée offensive exercée par nous depuis plusieurs jours, a dû commencer à se replier.

Le nœud des routes des Mandrielle, les positions du Castel-Gomberto et des Melette, du mont Longara, de Gallie-Asiago, de Cosuna et de Monte-Cengio ont été reconquises par nous.

Notre avance continue avec vigueur, talonnant l'ennemi.

SUR LE FRONT ORIENTAL

Les Autrichiens chassés de Bukovine

La conquête de la Bukovine est maintenant un fait accompli, avec la prise des villes de Kuty et de Kimpolung, les Autrichiens ont perdu les derniers points importants de la région.

La prise de la ville de Kimpolung est tout particulièrement importante pour nos alliés. Cette ville est située dans les Karpathes, à 20 kilomètres environ de Goura Houmora, dont les Russes se sont emparés ces jours derniers, et à une centaine de kilomètres au sud de Czernovitz.

L'importance stratégique de la prise de Kuty est également considérable, car elle rapproche les Russes de la ville de Kolomea, position capitale sur la route de Lemberg, et dont ils ne sont plus qu'à environ vingt-cinq kilomètres.

La diversion allemande, dans la région de Loutsk, se poursuit toujours avec une extraordinaire violence. Toutes les tentatives de l'ennemi sur la Stokhod ont été repoussées par nos alliés. Malgré l'acharnement des attaques et les nombreux renforts amenés par les Austro-Allemands, sous les ordres du général Mackensen, les Austro-Allemands sont contraints de passer à la défensive.

Dans la région au nord de Radziviloff, vers le village de Riedkoff, les Russes ayant lancé une furieuse attaque, ont réussi à enfoncer la première ligne de tranchées de l'ennemi.

Celui-ci oppose une vigoureuse résistance, et opère des concentrations de feu d'artillerie de tous calibres.

A la suite de la prise de la ville de Kimpolung, nos alliés ont fait 2.000 prisonniers nouveaux, dont soixante officiers, pris 7 mitrailleuses, du matériel roulant, 17 vagons chargés de maïs, un vagon d'avoine, environ 50.000 pouds d'anthracite, une énorme quantité de bois de construction, des approvisionnements de fourrages et un important matériel de guerre.

Sur les fronts de Riga et de la Dvina, le feu de l'artillerie allemande redouble de violence.

Sur le Styr, dans la région sud de Zminy, les Russes ont pris d'assaut une redoute, dont les occupants ont été passés à la baïonnette, après une résistance acharnée.

LE ROLE DE L'ARMEE LETCHITZKY

Berne, 26 juin. — La *Gazette de Francfort* écrit au sujet de l'offensive russe :

« Maintenant que les Russes ont remporté des succès en Bukovine et que le général Letchitzky a effectué son avance jusque dans les Carpathes, il va sans doute céder une partie de ses troupes au général Broussiloff qui combat actuellement à la place la plus importante et la plus fortifiée, et qui ne parvient pas à marquer la moindre avance.

« De très violents combats vont encore avoir lieu dans la région à l'ouest de Loutsk. Un travail géant incombe donc à nos troupes par suite de la nécessité de rétablir le *statu quo ante* sur cette partie du front. Il serait complètement faux de penser que ce résultat puisse être atteint du jour au lendemain. Quant aux attaques allemandes près de Kowel, elles ont pour but de protéger ce nœud important des lignes de chemins de fer qui leur sont absolument nécessaires pour amener des réserves. »

CE QU'ON CROIT DES FORCES RUSSES EN ALLEMAGNE

Genève, 26 juin. — Le correspondant du *Local Anzeiger* télégraphie :

Les combats, dans la région de Linewke, à l'est de Swidniki, sont très sanglants ; les Russes attaquent sans cesse, il est donc naturel qu'ils subissent de grandes pertes. Malgré cela, les Russes ne sont pas au bout de leurs forces, ainsi qu'on le croit en Allemagne ; ils possèdent encore beaucoup d'hommes et de matériel. Quant à leur moral, il est très élevé, attendu qu'ils sont convaincus qu'ils reprendront Varsovie. De ce fait, nos troupes subissent de furieux assauts dans les combats qui leur sont livrés. De l'étendue des combats en Volhynie, il ressort nettement que les Russes n'ont pas pour but la conquête de Lemberg et Kowel, mais bel et bien l'anéantissement des troupes austro-hongroises qui se trouvent sur le front oriental. »

La Guerre au Nouveau Monde

TOUT DEPEND DE L'ATTITUDE DE CARRANZA

Londres, 26 juin. — On télégraphie de Washington au *Morning Post* :

« Si Carranza consent à désavouer les initiatives prises par ses subordonnés, les généraux Trevino et Gomez la diplomatie pourra continuer à négocier, jusqu'au jour où un nouvel incident surviendra qu'il faudra, ou expliquer, ou désavouer.

« Mais si Carranza couvre les actes de ses généraux, il ne restera plus, alors, qu'à organiser l'expédition militaire et à pénétrer en forces au Mexique. »

UNE NOUVELLE NOTE DE M. LANSING

Washington, 26 juin. — Hier dimanche, après une conférence entre le président Wilson et M. Lansing, une note a été envoyée au Mexique.

Cette note demande la mise en liberté immédiate des soldats faits prisonniers à Carrizal. Elle déclare que les Etats-Unis attendent du Mexique qu'il explique le plus rapidement possible la ligne de conduite qu'il entend tenir à la suite de sa note aux Etats-Unis.

Car, aux ordres mexicains interdisant aux troupes américaines d'avancer dans toute autre direction que le nord-est, les Etats-Unis ne peuvent trouver qu'une signification : « L'aveu formel d'un acte délibérément hostile aux forces américaines actuellement au Mexique et le projet de les attaquer sans provocation dès qu'elles avanceront, poursuivant la mission pour laquelle elles ont été envoyées là-bas, quoique cette mission n'ai pour but que d'aider le gouvernement mexicain à se protéger contre des bandes rebelles de maraudeurs irresponsables. ».

L'opposition Socialiste EN ALLEMAGNE

UN SOCIALISTE MINORITAIRE ELU COMME CANDIDAT

Une dépêche d'Amsterdam annonce qu'il est de plus en plus évident que le peuple allemand est fatigué de la guerre. Le fait suivant le prouve encore : Hermann Muller, un socialiste disciple de Liebknecht, vient d'être élu comme candidat social-démocrate à Reibach-Neurade (Breslau) battant le candidat conservateur à une majorité écrasante.

Le procès Liebknecht qui est accusé de haute trahison, commencera mercredi. — (*New-York Herald.*)

Le procès de Roger Casement

Londres, 26 juin. — Le procès de Roger Casement et de son coaccusé, le soldat Baylsy, commence ce matin à 10 h. 15, devant le Lord Chief de Justice d'Angleterre.

Le *Daily Telegraph* fait remarquer que l'une des conditions essentielles pour que l'accusation de haute trahison soit établie, est de prouver que l'accusé est sujet britannique. La défense essaiera peut-être de démontrer qu'entre le 1er août 1914, date à laquelle Roger Casement quitta le service britannique, et le 4 août, date de la déclaration de guerre, il cessa d'être sujet britannique. La défense basera sa thèse sur la loi allemande de naturalisation qui dit que tout individu entré au service de l'Etat allemand devient sujet allemand.

LE NOUVEAU MINISTERE ITALIEN

« Osservatore » et « Osservatore »

Rome, juin. (Correspondant particulier du « Bonnet Rouge ».) — Il s'est produit, dans plusieurs journaux français, une légère confusion à propos des débuts de M. Meda, le premier député catholique qui entre dans un ministère italien.

M. Meda fut, autrefois, journaliste et on rappelle qu'il collabora à l'« Osservatore cattolico ». Et chacun de conclure qu'il est un papiste fanatique et intransigeant.

On confond l'« Osservatore cattolico, journal disparu depuis plusieurs années, avec l'« *Osservatore romano* », lequel vit toujours ou du moins parait encore, et qui est avec l'organe officieux du Vatican, l'organe le plus étroitement papiste de toute l'Italie avec son compère, l'« Unita cattolica », de Florence, et nous pourrions même dire de toute l'Europe, s'il n'y avait, à Paris, l'« Action française », et, en Allemagne, les « Petrus Blatter ».

Au contraire, l'« Osservatore cattolico », le journal auquel collabore le nouveau ministre Meda, fut un organe relativement libéral ; il avait été fondé pour soutenir la politique de Léon XIII, qui, bien qu'il fut pape, ne réussit jamais à se faire obéir des ultra-papistes de l'« Osservatore romano ».

Il est vrai que, pour tout ce qui concerne les rapports du Vatican et du Quirinal, les prétentions territoriales de l'Eglise, les ambitions temporelles de la Papauté, Léon XIII ne se montre pas moins intransigeant que tous les autres papes.

Néanmoins, dans l'ensemble, l'« Osservatore cattolico » était infiniment moins hostiles aux idées modernes, que l'« Osservatore romano » et on peut en conclure que son ancien collaborateur, M. Meda, s'il est catholique, ne réalise pas le type de brute inintelligente et hargneuse qui est, pour trop de gens, l'idéal du politicien catholique.

GALILEO. GALILEI..

Mystérieuse agression

A 11 heures, hier soir, rue des Pyrénées, 338, Mme Alice Guyot, âgée de 25 ans, demeurant 64, rue des Rigoles, a été frappée de coups de couteau à la hanche gauche par une femme inconnue, qui a pris la fuite. Soignée à l'hôpital Tenon, elle a pu regagner son domicile.

La Responsabilité des Chefs militaires

EN TEMPS DE GUERRE

Une intéressante proposition de MM. Henri Connevot et Georges Deshayes

La Commission de l'armée doit, comme on le sait, résoudre dans un délai très court, la question du contrôle parlementaire.

Elle sera également appelée à se prononcer sur la proposition de résolution déposée par MM. Henri Connevot et Louis Deshayes, qui a pour objet d'inviter « le Gouvernement à prendre d'urgence toutes les mesures pour rendre effective et réelle la responsabilité des chefs militaires de tous grades et de tous ordres, pour donner à cette responsabilité toutes les sanctions qu'elle peut comporter en proportion même du commandement et du grade, et pour permettre au Parlement de contrôler à tout instant et effectivement l'application de ces mesures et sanctions ».

Les raisons de cette proposition, MM. Henri Connevot et Deshayes les donnent dans l'exposé des motifs que nos lecteurs trouveront ci-dessous, et que nous extrayons — cette remarque est pour la Censure — du document parlementaire numéro 2219.

Proposition de résolution

Au bout de vingt-deux mois de la plus terrible et de la plus meurtrière des guerres, et au point où, après vingt-deux mois, en sont actuellement les événements, il ne viendra sans doute à la pensée d'aucun de vous de s'étonner qu'il puisse y avoir parmi vous des représentants du peuple désireux de demander au Gouvernement l'établissement d'une responsabilité plus précise, rendue effective par des sanctions plus sévères, pour ceux des chefs militaires qui *n'ont pas collaboré* à la victoire comme on était en droit de l'attendre d'eux, ou même ont *concouru à l'affaiblissement*, dans une partie si faible qu'elle soit, de notre puissance de résistance et de succès. Les faits sont là, qui parlent et si haut, qu'on ne peut feindre de ne pas les entendre.

LE DROIT DE N'ETRE PAS SATISFAIT

Ce n'est pas encore l'heure, sans doute, de rechercher les causes — toutes les causes — de la situation présente dont nous avons seulement le droit de n'être pas entièrement satisfaits. L'ennemi battant furieusement les défenses de Verdun, *il ne saurait être question de mener la moindre enquête publique* sur les fautes qui nous ont amené là. L'intrépidité, l'indomptable vaillance de nos troupes, qui ont permis au général Pétain de « rétablir une situation délicate », appellent toute notre admiration.

C'est demain seulement que le merveilleux déploiement de ces qualités héroïques demandera comme récompense que la lumière soit faite et que les responsabilités soient établies *publiquement* sur les défaillances qui ont rendu nécessaire cette splendide défense.

Mais ce n'est pas demain, c'est tout de suite que celles de ces responsabilités qui ne sont pas douteuses, *sur lesquelles le Gouvernement doit être fixé*, doivent comporter les sanctions qui s'imposent. Et, à ce sujet, la question même de la responsabilité des chefs militaires et des sanctions qu'elle doit entraîner se pose tout entière.

Nous avons bien fini par savoir, en dépit d'une censure qu'on eût cru inutile, une fois l'irréparable accompli, que, dès le début de la guerre, les fautes les plus lourdes avaient été commises. Je ne veux même pas parler des erreurs, des lacunes de notre concentration, de l'inutilisation première de nos réserves, de l'incroyable oubli de notre mobilisation industrielle.

Mais pour nous en tenir aux seuls faits de la guerre, il nous suffira de rappeler que de l'avis de beaucoup, nos revers du début auraient pu être évités ; que nos offensives partielles auraient peut-être eu un autre sort avec une autre préparation ; que certaines pertes d'hommes et de matériel nous auraient dû être épargnées.

Nous avons bien fini par savoir de même quelles causes pouvaient être données à notre insuffisance d'artillerie lourde et de munitions et à tant d'autres dont il n'est pas possible de donner ici l'énumération.

Mais nous n'avons jamais su si ceux qui avaient été responsables de toutes ces fautes avaient été punis, ni comment. Tout au plus ,dans la séance du 29 juin 1915, M. Millerand, ministre de Guerre, crut-il habile d'annoncer triomphalement au Sénat qu'il avait changé dans son ministère huit directeurs sur douze, et rendu à la vie civile 138 officiers généraux, plus de 400 officiers supérieurs de troupes, plus de 80 officiers supérieurs de services. Encore ne s'agissait-il que de la zone de l'intérieur. Pour la zone des armées, rien.

DE LA NECESSITE DES SANCTIONS

C'est là cependant qu'est le principal intérêt de la sanction, parce que c'est là qu'est la plus grande responsabilité. Or, là, on a si peu l'habitude de frapper que — l'histoire est d'hier — on a pu voir des officiers généraux polémiquer entre eux, dans la presse, avec la complicité de la censure sur leurs mérites respectifs !

La Révolution neut pas toléré cela, elle qui ne tolérait aucune défaillance. Frappait-elle trop violemment, cela peut se discuter. Mais ce sont les hommes, les plus au courant des choses de cette guerre présente qui, tel M. Charles Humbert, ont déploré quelquefois que nous n'eussions pas à notre disposition cette sixième arme qu'avait le Comité de salut public.

Notre alliée la Russie nous a donné elle-même l'exemple et s'est montrée décidée autrement que nous dans la répression des fautes militaires. Qu'il nous suffise de constater à ce sujet que le général Soukhomlinoff, ancien ministre de la guerre, est passé sans transition de son cabinet ministériel à... une cellule de prison.

Nous n'allons pas si loin. Si certaines dettes ne se payent que de la vie, c'est le code militaire seul qui peut en décider. Il n'en est pas moins vrai que notre armée souffre et a souffert d'une crise de responsabilité, dont il ne nous appartient pas de rechercher les causes, mais dont les effets sont d'un enseignement si éclatant qu'il faudrait être aveugle pour ne pas le voir.

LE RETRAIT DU COMMANDEMENT

Déjà, plusieurs de nos collègues et moi-même avons donné nos signatures à la proposition de notre ami Bergeon, dont le but restreint mais précis, était d'instituer une sanction générale en retirant aux officiers généraux et supérieurs, privés de leur commandement pour incapacité technique, le bénéfice de leur solde d'activité. Ce ne peut être là qu'une mesure d'élémentaire justice, complémentaire si l'on peut dire de la sanction et qui ne joue que si celle-ci est prise.

Ce qui importe c'est que cette sanction

soit prise et c'est ce que nous vous demandons de rappeler au gouvernement.

Qu'on ne se trompe d'ailleurs pas sur nos intentions. Nous ne pensons pas une seule minute apporter un trouble quelconque dans le commandement ni dans la direction de la guerre. Pas plus nous ne croyons qu'on puisse tirer de notre initiative un prétexte pour discréditer, si peu que ce soit, nos chefs militaires. Nous répéterons avec notre collègue Bergeon : « Il sagit d'établir une différence équitable entre les officiers généraux qui justifient par leur talent la confiance inébranlable du pays et ceux qui, par leur ignorance criminelle, assument la responsabilité de graves échecs. »

A CHACUN SA RESPONSABILITE

Cette différence, il est en effet capital de bien l'établir. Il faut pour cela que chaque chef militaire, quand il prend une décision, en soit, dès qu'il l'a prise, matériellement responsable. Nous ne lui marchanderons pas nos éloges ni nos récompenses s'il l'a prise intelligemment et exécutée heureusement. Mais nous voulons que le blâme et la punition ne soient pas plus ménagés s'il l'a prise étourdiment et exécutée malheureusement. On ne saurait admettre que dans ce dernier cas les chefs du chef s'emploient non à le juger, mais à l'excuser.

Il ne doit y avoir ni excuses ni considération de camaraderie, quand c'est la victoire que est en jeu et quand, pour cette victoire, ce sont des vies humaines qu'on joue.

Faut-il rappeler ici avec quelle sévérité, avec quelle cruauté même, on traite le malheureux soldat qui a un moment de défaillance, parfois bien compréhensible au milieu de ce que le général Joffre a appelé lui-même les « épouvantables émotions du champ de bataille » ? Nous ne le voulons pas. Nous l'avons dit tout à l'heure, quand la vie d'un peuple est le prix de la bataille, bien des sévérités s'expliquent, même des cruautés. Ce qui ne s'explique pas, ce qui dépasse l'entendement, c'est qu'il suffise d'avoir des galons, un commandement, souvent de n'être que loin du champ de bataille et d'avoir pris sa décision froidement, avec tout le calme possible, pour que, si l'on envoie inutilement des hommes à la mort, si l'on perd une position que l'on devait garder, ne soutient pas le camarade dont l'unité recule, ou soit excusé d'avance par ses propres chefs, quand même on ne reçoit pas d'eux la croix de guerre, ne serait-ce que pour donner le change à l'opinion.

Combien de jeunes officiers, combien de vieux soldats n'avons-nous pas entendu dire : « Si vous n'instituez pas la responsabilité des chefs, la responsabilité effective, réelle, il nous sera difficile à nous, qui nous battons, de sauver la France ». Paroles poignantes, angoissantes, qui nous ont souvent serré le cœur, mais à la longue il a bien fallu que tous, nous reconnaissions qu'elles étaient hélas ! trop justes.

« IL Y A UN GOUVERNEMENT »

Sans doute, il est dfficile d'instituer la responsabilité. L'organisation même de notre système militaire ne saurait y aider. Qui juge le chef ? Un autre chef ? Or, cet autre chef sera appelé lui-même à être jugé un jour ou l'autre. Ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fit dans ce cas, voudriez-vous qu'il le fit lui-même à son camarade ? C'est toute la clef de nos revers, de nos piétinements, peut-être aussi d'une partie des causes de la longueur de cette guerre...

Il y a, diton, au-dessus des chefs militaires, un gouvernement.

Voilà justement pourquoi c'est au Gouvernement que nous voulons nous adresser et non au Parlement, voilà pourquoi nous entendons procéder, non par voie de proposition de loi, comme notre collègue Bergeon, mais par voie de proposition de résolution. Depuis le général en chef jusqu'au dernier caporal, tous ceux qui détiennent une parcelle d'autorité militaire sont *et ne sont* que des subordonnés du pouvoir civil, du Gouvernement. Celui-ci a tout ce qu'il faut dans nos lois pour établir leur responsabilité et pour donner à celle-ci les sanctions qu'elle appelle. S'il avait usé de ces moyens, notre intervention n'eût sans doute pas été nécessaire. Mais puisqu'il ne l'a pas fait, nous croyons que vous n'avez pas le droit d'attendre plus longtemps pour lui rappeler que l'intérêt suprême du pays exige impérieusement qu'il le fasse tout de suite. C'est pourquoi nous demandons la discussion immédiate de la proposition de résolution que nous avons l'honneur de vous présenter.

La commission de l'armée statuera dans une prochaine séance sur cette proposition.

Les Républicains et le Contrôle

Dans la séance publique qui a suivi les séances du Comité secret, la Chambre des Députés a applaudi avec une chaude ferveur le passage suivant de l'éloge funèbre de M. Jouancoux, prononcé par M. Paul Deschanel :

Saluons en M. Jouancoux cette phalange de républicains solides et modestes, fermes sur les principes, suivant toujours leur voie droite, qui, par leur persévérant effort ont rendu indéracinables, dans le plus grand ébranlement de l'histoire, ces institutions de contrôle dont nous n'avons jamais mieux compris la nécessité.

Les applaudissements qui ont souligné ces paroles allaient certes à la mémoire du regretté représentant du peuple, mais ils manifestaient aussi l'attachement de la Chambre à son droit — et son devoir — de contrôle absolu.

URODONAL

dissout acide urique, nettoie rein, articulations, évite goutte, obésité, artério-sclérose.

Cristaux d'acide urique.

6'50. Etr. 7f. Lab. 2bis, R. de Valenciennes, Paris.

La folie des hostilités
COMMERCIALES

UNE OPINION ALLEMANDE

Tandis que la Conférence économique des Alliés poursuivait ses discussions à Paris, à Zurich, un économiste allemand, M. Lujo Brentano, professeur à l'Université de Munich, étudiait, dans une conférence, les problèmes commerciaux posés par la guerre.

L'économiste munichois montra d'abord à quels dangers la paix serait exposée si, les hostilités militaires terminées, les belligérants passaient à la guerre commerciale.

C'est une folie, dit-il, que de vouloir, tandis que la guerre dure encore, répandre sur l'Europe une semence d'où pourra naître un cataclysme plus sanglant encore.

La guerre actuelle, poursuivit-il, a démontré ce qu'avaient de précaire les mesures inspirées du nationalisme économique. J'ai questionné dans mon pays des personnes de toutes les classes : de hauts industriels, de gros commerçants, et des gens du menu peuple. Or, si l'Allemagne a pu se suffire, grâce à la capacité de production de son industrie et grâce à l'esprit de sacrifice de son peuple, chacun convient que, la paix revenue, la vie ne pourra pas continuer dans ces conditions.

Vouloir se passer de l'étranger, c'est, l'histoire le montre, provoquer la guerre. Toute politique économique fondée avec l'exclusion des étrangers, sur l'isolement, conduit inévitablement à la guerre.

M. Lujo Brentano a conclu par cette déclaration :

« Si les Alliés, au milieu même des horreurs de la guerre actuelle, au lieu d'assurer la réparation la plus rapide des dommages causés par ce cataclysme par les dispositions sur les relations commerciales et internationales basées sur une division pacifique du travail, décident par leurs représentants à la conférence économique qui a lieu actuellement à Paris de continuer, à la conclusion de la paix, la guerre mondiale actuelle par la guerre commerciale, un seul mot qualifiera leur décision : (*La censure n'a pas autorisé la publication à laquelle nous empruntons cette analyse à dire par quel mot M. Brentano qualifiait la décision qu'il redoutait — et que la Conférence des Alliés n'a d'ailleurs pas prise.*)

Pour l'École Laïque

Des sursis d'appel pour les « Auxis » de l'Enseignement

Par circulaire spéciale, les inspecteurs d'académie sont invités à relever d'urgence les noms des inspecteurs, professeurs d'Ecole normale ou d'école primaire supérieure, instituteurs, qui, mobilisés ou pouvant être appelés, ont été classés dans les services auxiliaires et appartiennent aux classes 1889 à 1895 inclusivement. Une liste sera dressée également des fonctionnaires des classes 1887 et 1888 (service armé) qui n'ont pas contracté d'engagement décennal.

Chacun des intéressés doit faire l'objet d'une fiche contenant tous les renseignements nécessaires pour établir une demande de sursis d'appel.

Les auxiliaires de la classe 1891 seront mis immédiatement en sursis d'appel ; leurs collègues R.A.T. seront rendus à leurs classes pour la prochaine rentrée scolaire d'octobre.

Applaudissons à cette mesure, que le *Bonnet Rouge* a été le premier, dans la presse, à réclamer.

Le Bonnet Rouge

parle net, souvent avec hardiesse, parfois crûment, mais ne bluffe jamais.

Aux Écoutes

UN DON du "cardinal vert"

Où l'on voit que M. le secrétaire perpétuel de l'Académie Française manque d'élégance et ne connait pas encore ce qu'on appelle l'Union sacrée.

M. Etienne Lamy, secrétaire perpétuel de l'Académie française, a fait un don de 500.000 *francs pour fonder un prix de repopulation à répartir chaque année entre* deux familles catholiques les plus chrétiennes de croyance !

Ce geste, si généreux qu'il soit, a le tort d'être inélégant et inopportun. A l'heure où l'on proclame que les Français de toutes classes, de toutes castes et de toutes croyances sont confondus dans une lutte commune contre l'Ennemi de l'Extérieur, M. Etienne Lamy manifeste des sentiments qui contredisent étrangement cette politique « d'union sacrée » dont se réclament sans cesse ses pairs. Comment ! C'est l'heure où tant de Juifs, tant de Protestants, tant de Musulmans tombent héroïquement sur le champ de bataille pour la défense de notre drapeau, l'heure où le commandant Raynal s'est couvert de gloire dans la défense du Fort de Vaux, que M. Etienne Lamy choisit pour manifester sa foi catholique. Ce ne sont pas les Français, tous les Français sans distinction de classe ou de religion qu'il veut encourager à la repopulation. Il spécifie nettement que son geste ne s'adresse qu'aux familles catholiques les plus chrétiennes de croyance !

Cet oubli des circonstances déroute de la part d'un esprit aussi libéral que M. Etienne Lamy qui, naguère, quand il était directeur du Correspondant, *fit justice, dans une exécution véhémente, des prétentions de Maurras et de sa bande à se faire les directeurs de conscience des catholiques. M. Etienne Lamy proclama alors :*

« *L'Eglise, qui est la plus vieille institution du Monde, a un autre rôle à jouer, que de servir de bâton de vieillesse aux ambitions des rois.* »

Seulement, M. Etienne Lamy n'est pas seulement un historien. Il fut aussi député. Il fut même, avant le ralliement, le premier député catholique et républicain. Il semble que son initiative actuelle soit inspirée par un souvenir de ses campagnes électorales de naguère. Son don à l'Académie Française est une œuvre de combat, presque une provocation. Et M. Etienne Lamy donne aujourd'hui une étrange signification au surnom de Cardinal Vert *dont il fut jadis gratifié, à l'époque de la fameuse querelle des Cultuelles.*

Jacques LANDAU.

A propos du legs dont il est question plus haut le *Carnet de la Semaine* écrit :

« Il faut qu'on sache que la donation faite par M. Lamy n'a pas le caractère désintéressé d'un sacrifice personnel ; et que son patrimoine n'en sera nullement diminué, car nous affirmons de source sûre que M. Lamy n'a servi que d'intermédiaire aux libéralités d'autrui, un autrui que nous pourrions nommer... »

Voilà qui ne constitue pas une excuse. Au contraire !

∿∿∿

C'était, raconte le *Carnet de la Semaine*, pendant la récente période des premières communions. Dans une des plus riches paroisses de Paris, le fils d'un de nos parlementaires les plus catholiques était parmi les privilégiés admis à l'approche de la Sainte-Table. Or, chacun sait que la première condition pour recevoir l'hostie eucharistique, est d'avoir l'âme en état de grâce et l'estomac en état de jeûne. Ce pourquoi, le jour du grand matin — ou le matin du grand jour — on avait parqué chez lui le jeune communiant tout habillé, tout brassardé, tout confessé, tout recueilli, dans une petite pièce contiguë à la salle à manger, où la cuisinière eut la malencontreuse idée d'aller déballer les envois du pâtissier.

Instinctivement, l'enfant s'approcha et, machinalement, voyant qu'un peu de crème Chantilly était restée collée au papier qui enveloppait un des gâteaux, passa le doigt sur le papier, puis sur sa langue.

Damnation de l'Enfer ! A peine la crème était-elle fondue qu'il s'avisa, un peu tard, qu'il ne pourrait plus communier dans quelques instants !

Affolement général ! Branle-bas dans toute la maison ! Que faire ? Que devenir ? Que dire aux invités du grand déjeuner ?...

On envoie le délinquant en consultation chez l'archiprêtre. Celui-ci appelle le prédicateur de la retraite et, après examen approfondi de la question dans les textes sacrés, ces deux saints hommes prononcent cette docte sentence à l'enfant apeuré :

— Le droit canon est formel. Le communiant ne doit avoir absorbé aucun aliment solide, ni aucun aliment liquide. Or, toi, mon enfant, tu as absorbé de la crême. Cet aliment n'est ni solide ni liquide. Tu peux aller communier en paix.

∿∿∿

M. Dalbiez !... M .Dalbiez !... Quand donc la loi que vous baptisâtes sera-t-elle intégralement appliquée ?

Nous espérons n'être pas trop indiscrets en demandant respectueusement à M. le ministre de la Guerre s'il voit quelque inconvénient à ce que nombre d'hommes de la classe 1890 qui, dans le secteur 51, notamment, sont depuis *neuf mois*, sans relâche, première ligne, aient droit, après s'être couverts de gloire, au repos relatif de G.V.C. par exemple, que la loi Dalbiez confère à tout poilu de quarante-sept ans ?

∿∿∿

Notre confrère le *Ruy Blas* a le culte des anniversaires ; enregistrons, à sa suite, ces quelques événements dont l'anniversaire tombe, comme on dit, ces jours-ci :

1er juillet 1915 : MM. Justin Godart et Joseph Thierry sont nommés sous-secrétaires d'Etat.

2 juillet 1915 : M. Pierre Mortier, maréchal des logis, est cité à l'ordre du jour.

27 juin 1914 : Le lieutenant-colonel Winterfeld, attaché militaire à l'ambassade d'Allemagne à Paris, est promu commandeur de la Légion d'honneur.

28 juin 1914 : L'archiduc héritier François-Ferdinand d'Autriche et son épouse morganatique sont victimes d'un attentat mortel à Serajevo, capitale de la Bosnie.

30 juin 1913 : Mort de M. Henri Rochefort.

∿∿∿

Un petit mystère journalistique.

Habituellement, quand vous attaquez un journal, son directeur vous répond. S'il est un galant homme, il vous répond dans son propre journal ; s'il est un veau, il vous envoie du papier timbré et vous oblige à insérer dans vos propres colonnes sa prose, rarement propre.

Or, quand on critique — on ne l'attaque jamais — le *Bulletin des Armées*, il vous est répondu — et comment ! — dans l'*Opinion*.

Un des collaborateurs de M. Gustave Téry, de l'*Œuvre*, publie dans ce journal quelques réflexions amusantes que lui avait inspiré un assez bizarre cours de prononciation anglaise inséré dans les larges colonnes du *Bulletin des Armées*.

Or, pour avoir ainsi touché à ce *Bulletin*, notre confrère, M. Jacques Baudier, se voit empoigné par l'*Opinion* qui

1. l'accuse de n'avoir aucun usage du monde, puisqu'il ignore qu'on appelle les généraux anglais non point « général », mais « monsieur ».

2. lui reproche d'être sourd comme M. Charles Maurras et de comprendre « à vos souhaits » quand on lui dit « à votre service. »

Ainsi, c'est l'*Opinion* qui soutient les polémiques (?) engagées avec le *Bulletin des Armées*, cet organe militaire n'étant point batailleur.

Qu'est-ce à dire ?

Simplement ceci : le *Bulletin des Armées* a pour rédacteur en chef M. Maurice Cobrat, lequel est aussi directeur de l'*Opinion*. Et peut-être notre ubiquiste confrère s'est-il tout simplement trompé en remettant à l'*Opinion* de la copie destinée au *Bulletin*...

∿∿∿

Poste restante

∿∿ Dans les tranchées, où il réconforte ses compagnons par sa bravoure et sa bonne humeur, le chansonnier Marc Hély trouve malgré les les marmites, le temps de travailler. Sa dernière œuvre « A mon chien Friko » est une œuvre d'un charme profond de sensibilité :

Te souvient-il du grand tonneau
Devant lequel pendait ta langue ?
C'est bien peu de chose : un quart d'eau.
Et pourtant, mieux qu'une harangue,
Ton regard franc et satisfait,
Aussitôt ta soif assouvie
Me fit voir que je m'étais fait
Un copain pour toute la vie.

∿∿ La *Nelson Continental Library* vient de s'enrichir d'un nouveau volume qui sera certainement l'un des plus lus de cette intéressante collection. C'est : *Une Esquisse générale de la Guerre Européenne* (La 1re phase), par Hilaire Belloc. L'auteur a divisé son ouvrage en trois parties. Dans la première, il parle des causes de la guerre. Dans la seconde, il établit un parallèle entre les forces opposées. Dans la troisième (la plus courte), il décrit le premier choc. Sa description s'arrête au 5 septembre 1914. Il lui reste donc encore plusieurs volumes à écrire avant d'arriver à la conclusion — encore inconnue de tout le monde. C'est une tâche ardue que de vouloir écrire l'histoire d'une guerre pendant le développement même de cette guerre. M. Hilaire Belloc, qui est un journaliste et un littérateur très apprécié outre-Manche et très averti de toutes les choses de la politique étrangère, se montre dans ce premier volume, l'homme qu'il fallait (*the right man*) pour entreprendre une telle œuvre. — *G. B.*

Rappelez-vous que...

... Les sessions du baccalauréat sont ainsi fixées, pour les épreuves écrites :

2e partie : philosophie, 23, 28 juin et 1er juillet, 7 heures matin.

1re partie : latin-grec, 5 juillet : latin-sciences, 5, 8 et 17 juillet ; latin-langue, 17 et 20 juillet, 7 heures matin.

En raison de la modification de l'heure, les squares, jardins publics de la Ville de Paris resteront ouverts jusqu'à neuf heures du soir.

... Le port de la fourragère n'est permis que par décision du général en chef.

... Un insigne spécial désignera désormais les soldats en traitement dans les hôpitaux militaires de Paris. Cet insigne sera un brassard blanc portant un V en galon rouge.

Plus nous souscrirons, moins la guerre sera longue

La victoire sera à ceux qui posséderont le matériel de guerre le plus efficace, le plus important.

Ce que viennent de faire les Russes dans leur offensive si vigoureuse et notre résistance sur notre front nous en fournissent la preuve.

Mais ce matériel, il faut le renouveler sans cesse, il faut le compléter. Au fur et à mesure que la lutte devient plus acharnée, il est indispensable d'avoir des munitions de plus en plus abondantes.

C'est pour pourvoir à toutes les dépenses qu'imposent ce matériel, ces munitions, ces approvisionnements, que le Trésor émet constamment des Bons et des Obligations 5 0/0 de la Défense Nationale et c'est pour lui permettre de faire face à ces dépenses que nous devons souscrire de plus en plus aux bons et aux obligations.

Les disponibilités ne doivent pas dormir ; elles doivent aller au Trésor et se transformer en Bons et en Obligations de la Défense Nationale.

Les intérêts de ces titres exempts d'impôts sont payables d'avance et nous n'avons qu'à verser les sommes suivantes en souscrivant :

Pour un Bon de la Défense Nationale :

	à 3 mois	*6 mois*	*Un an*
de 100 francs.	99 fr	97 fr. 50	95 fr.
de 500 francs.	495 fr.	478 fr. 50	475 fr.
de 1.000 francs.	990 fr.	975 fr. »	950 fr.

Pour une Obligation 5 0/0

	de 100 fr.	de 500 fr.	de 1.000 fr.
Somme à payer jusqu'au 30 juin	96,18	480,88	961,75

Et plus nous nous empresserons, plus la guerre sera écourtée.

Tout ce qui concerne la Rédaction du BONNET ROUGE (*copie, communiqués, avis de réunions, informations, etc.*) *doit être adressé* 142, *rue Montmartre.*

Tous les Sports

Les résultats d'hier

FOOT-BALL ASSOCIATION

Coupe Nationale. — C'est devant un public nombreux que le C.A.S.G. et le Stade français se sont rencontrés en vue de la Coupe Nationale.

Malgré l'incident qui marqua la fin de ce joli match, le public n'eut pas à regretter son déplacement : la partie fut intéressante du commencement à la fin.

Dès le début de la partie, le Stade mène un jeu endiablé. La Générale, de son côté, n'a pas l'air d'être génée de cette allure. Elle n'empêche cependant pas le Stade de marquer 1 but contre elle 0 à la première mi-temps.

A la seconde mi-temps, le Stade qui semble être dans l'un de ses meilleurs jours mène encore la partie qui se joue bien près des buts des « banquiers » ce qui permet bientôt à Garrett de marquer un second but.

Les banquiers sont un peu surpris, mais loin de se décourager, ils cherchent à rattraper ce retard. Ils y réussissent. Bard marque un premier but et quelques minutes après c'est au tour de Bouillot de marquer le second but qui égalise le jeu des deux adversaires.

La partie continue acharnée quand Hampson, marque un nouveau but que lui conteste d'ailleurs l'arbitre.

C'est l'incident qui mettra fin à cette belle partie.

En effet, les stadistes n'admettant pas la faute quittent le terrain. Ils y reviennent plus tard, mais l'arbitre n'étant plus là, la partie ne peut recommencer.

A ce sujet, il est bien difficile de décider qui de l'arbitre ou des stadistes a raison.

Il est un fait certain ; c'est que l'arbitre avait en premier lieu sifflé le but et ce n'est qu'après cette première décision qu'il se ravisa.

La victoire a été donnée au C.A.S.G., mais il faudra attendre la décision que prendra le comité de l'U.S.F.S.A. au sein duquel sera discutée la réclamation déposée.

CYCLISME

La « Roue d'or ». — On se croyait presque aux grands jours d'autrefois tant il y avait du monde, hier, au Parc des Princes. Il est juste de dire que le programme mis sur pied par la société des courses était des plus attrayants.

Ali Neffati qui a gagné la « Roue d'or », la principale épreuve de cette réunion, est un coureur de grande classe.

Ainsi que me l'a déclaré son manager, et comme j'ai pu m'en rendre compte moi-même, Neffati arrive petit à petit dans sa véritable forme. Et quand il sera enfin prêt, je ne pense pas qu'il puisse trouver dans les jeunes un adversaire de sa trempe.

Voici les résultats des diverses épreuves :

Prix d'été (scratch) 1.333 m. — Première série : 1. Masson, 2. Claisy, 3. Badenas.

Deuxième série : 1. Polledri, 2. Luguet, 3. Bonnefon.

Troisième série : 1. Eschenbrenner, 2. Perrine, 3. Johay.

Quatrième série : 1. Puech, 2. Guyot, 3. Hennequin.

Première demi-finale : 1. Masson, 2. Guyot, 3. Perrine, 4. Luguet.

Deuxième demi-finale : 1. Claisy, 2. Eschenbrenner, 3. Polledri, 4. Puech.

Finale. — 1. Masson, 2. Claisy, 3. Guyot, 4. Eschenbrenner.

Handicap du demi-mille. — Première série : Eschenbrenner (40), 2. Masson (25), 3. Claisy (25).

Deuxième série : 1. Puech (15), 2. Hennequin (35), 3. Luguet (30).

Troisièm esérie : 1. Guyot (40), 2. Badenas (30), 3. Chatelain (30).

Finale. — 1. Badenas (30), 2. Guyot (40), 3. Puech (15), 4. Masson (25), 5. Hennequin (35), 6. Eschenbrenner (40).

Saint-Germain à Rolleboise et retour. — Un beau succès a été remporté hier par l'Union vélocipédique parisienne, qui organisait son championnat de 80 kilomètres sur l'excellente route de Saint-Germain à Rolleboise et retour.

Le départ fut donné à 8 h. 30, à 30 concurrents, sur 35 inscrits. Cette épreuve fut gagnée brillamment par un de nos bons routiers, Charles Renaud, qui fit le parcours en 2 h. 42' 30", puis viennent ensuite dans l'ordre : Jean Victor, à 3 longueurs, Pierre Masnier, Eugène Keffer, Georges Buard, M. Noël, A. Noël, etc., en tout 30 arrivants auxquels des félicitations furent faites par le public qui se trouvait à l'arrivée. Remarqués parmi les officiels : M. G. Grappe, président de l'U.V. P., R. Demougeot, L. Buard, M. Dubois.

Paris-Evreux. — Le beau temps engageant de nombreux concurrents se sont alignés au départ de cette épreuve. La victoire est revenue à Ippia qui réussit à battre Choury dans les derniers cinquante mètres, précédant tous deux le second peloton de cinq minutes. Voici l'arrivée :

1. Ippia ; 2. Choury (U.S.N) ; 3. Jouanneau ; 4. Jacobs ; 5. Andrault ; 6. Souppeau ; 7. Daffante ; 8. Jérusalem ; 9. Jazus ; 10. Spedener.

COURSE A PIED. — ATHLETISME

Pantin-Boudry. — Voici les résultat de cet interclubs organisé par l'indépendant A. C. :

1. Charles Gauthier ; 2. Guille ; 3. Lefèvre ; 4. Bachmann ; 5. Loreau ; 6. Degaine ; 7. Martin ; 8. Ferrondeau ; 9. Pointel ; 10. Bellavoine ; 11. Berlon.

CHALLENGE VERMEULEN

Jeunesse Amicale Sportive Parisienne (a) bat *Union des Sports de Paris*, par 29 points à 34.

400 mètres. — 1. Adrien (USP), 2. Crost (USP), 3. Genot (JASP), 4. Vignat (USP), 5. Chagniet (J.A.S.P.), 6. Allabert (JASP).

Classement : U.S.P., 7 points ; J.A.S.P., 14 points.

Kilomètre. — 1. François (JASP) ; 2. Longchal (JASP) ; 3. Vignat (USP) ; 4. Michaud (USP) ; 5. Ruiré (USP) ; 6. Allabert (JASP) ; 7. Dujardin (JASP) ; 8. Mathlin (USP).

Classement : J.A.S.P. : 9 points ; U.S.P. : 12 points.

8 kilomètres. — 1. Longchal (JASP) ; 2. Dujardin (JASP) ; 3. François (JASP) ; 4. Vignat (USP) ; 5. Michaud (USP) ; 6. Allabert (JASP) ; 7. Chagniet (JASP) ; 8. Mathlin (USP).

Classement : J. A. S. P. : 6 points ; U. S. P. : 15 points.

Epreuve interclubs de saut en longueur sans élan :

1. Rudloff (CSF), 2 m. 92 ; 2. Bouleau (PAC), 2 m. 71 ; 3. Deirhet (PAC), 2 m. 67 ; 4. Gavois (CSF), 2 m. 47.

NATATION

Club des nageurs de la Seine. — Diverses épreuves ont été disputées hier en Marne. En voici les résultats :

500 m. : 1. Billet, 2. Neveu, 3. Lavergne, 4. Larivière, 5. Gines, 6. Planchard, 7. Dumazet.

100 m. brasse : 1. Lavergne, 2. Billet, 3. Neveu.

Plongeons : 1. Billet, 2. Neveu ; 3. Dumazet.

A. BONTEMPS.

***Le Bonnet Rouge* publie**

tous les jours
les convocations et les communiqués des groupements sportifs

tous les samedis
les programmes du « Dimanche sportif »

tous les dimanches
les premiers résultats des épreuves sportives

tous les lundis
les résultats complets des épreuves de la veille

Les Planches

ECHOS

Parlant de la mobilisation extra-rapide c'est le capitaine Grus, mon gendre. D'ailleurs, le général Gallieni disait à qui le complimentait :

— Ce n'est pas moi qui ai eu cette idée, c'est le capitaine Grus, mon gendre. D'ailleurs, cela ne sort pas de la famille.

Et le Cri de Paris *ajoute que si l'on veut être encore plus précis, on peut ajouter que le capitaine Grus proposa d'employer les autos et que le capitaine Gheusi imagina de mobiliser les taxis.*

Or, le capitaine Gheusi — qui l'ignore ? — n'est autre que le directeur de l'Opéra-Comique.

Voilà une initiative qui, pour n'être pas d'origine artistique, est tout à la louange du capitaine de la rue Favart.

CE SOIR

Théâtres

COMEDIE-FRANÇAISE. — Relâche.
OPERA-COMIQUE. — Relâche.
TRIANON-LYRIQUE. — Relâche.

PORTE-SAINT-MARTIN. — Mardi, mercredi, jeudi, matinée et soirée, *La Flambée* 8 h. 15, avec Véra Sergine, Jean Kemm, André Calmettes.

VARIETES. — 8 h. 30. *Mam'zelle Boy-Scout.*
GYMNASE. — 8 h. 30. *La Charrette Anglaise.*
ANTOINE. — 8 h. 30. — *La Revue du Théâtre Antoine. L'Ecole du Piston.*

NOUVEL-AMBIGU. — *Le Chemineau*, 8 h. 15 ; mardi, soirée ; jeudi, matinée et soirée ; samedi, soirée ; dimanche, matinée et soirée, avec Mme Moreno, MM. Daragon, Cazalis.

RENAISSANCE. — 8 h. 10. *L'Hôtel du Libre-Echange.*
PALAIS-ROYAL. — 8 h. 30. *Le Veilleur de Nuit.*
BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 30. *Mon Bébé.*
GRAND-GUIGNOL. — 8 h. 30. *Le Château de la Mort Lente.* — *Le Bout du Nez.* — *Bon souper, bon gite, et...* — *L'Anniversaire.*
DEJAZET. — 8 h. 30. *Les Surprises du Divorce.*
VAUDEVILLE. — 2 h. 30 et 8 h. 30. *Jules César.*
ALBERT Ier. — 8 h. 30. *Le Mystérieux Jimmy.*
NOUVEAU-CIRQUE. — 8 h. 30. *Le Mariage de Fairoli.*
APOLLO. — 8 h. 15. *Les Cloches de Corneville.*

Music-Halls - Concerts - Cabarets

FOLIES-BERGERE — 8 h. 30. *La Revue des Folies-Bergère.*
OLYMPIA. — 8 h. 30. Spectacle varié.

CONCERT MAYOL. — La grande revue annuelle *C'est Couru !* 2 actes, 20 tableaux, 100 artistes, 300 costumes. Au 12e tableau *Les Beautés Mondiales*, grand défilé des 50 plus jolies filles du monde.

MARIGNY. — 8 h. 30. *La Revue de Rip.*
SCALA. — 8 h. 15. *Vas-y Pépère*, revue.
ELDORADO. — 8 h. 30. *Les Mousquetaires au Couvent.*
BA-TA-CLAN. — 8 h. 30. *Les Saltimbanques.*
AMBASSADEURS. — 8 h. 30. Revue.
GAITE ROCHECHOUART. — 8 h. 30. Revue.
MOULIN DE LA CHANSON. — 8 h. 30. Les chansonniers et la revue.
PIE QUI CHANTE. — 8 h. 30. Les chansonniers et la revue.
LA CHAUMIERE. — 8 h. 30. Les chansonniers. *Midi Bouge*, revue, et *Pandore*, pièce d'ombres.
LE CAGIBI — 8 h. 30. *La Revue du Cagibi.*

CHEZ SENGA, 25, rue Fontaine. — 8 h. 30. Concert avec les meilleurs artistes.
Tous les jours, à 4 heures, apéritif-concert. Fauteuils, 0 fr. 50.

EUROPEN. — 8 h. 45. *La Double Epouvante.* Paul Franck. Delmarès. Partie concert.
LITTLE-PALACE. — 9 h. *Eh Allez-donc !* revue.

Cinémas

CINEMA DES NOUVEAUTES, Aubert-Palace, 21, boulevard des Italiens. — Tous les faits divers mondiaux. Grand orchestre symphonique. Séances permanentes de 2 heures à 11 heures.

OMNIA-PATHE. — *L'Affaire des Trois Nations* (sensationnel) *Le Reflet du Passé* (Mlle Napierkowska). *Sous le deuxième parasol à droite.* Actualités militaires.

TIVOLI-CINEMA. — Tous les faits divers mondiaux. Les plus jolis films. Programme varié, intéressant. Orchestre symphonique. Tous les jours de 2 à 11 heures.

THEATRES AYANT CLOTURE :
Opéra, Capucines, Cluny, Michel, Réjane, Sarah-Bernhardt, Châtelet, Athénée, Odéon, Gaîté.

Courrier des spectacles

PORTE-SAINT-MARTIN. — On n'a point oublié le retentissant succès que *La Flambée* remporta à la création M. Henri Kistemaeckers avait réussi à faire vibrer un public qu'empoignait une action de la plus angoissante intensité dramatique. Tout cela aujourd'hui est encore plus violemment ressenti à cause de la patriotique actualité dont *La Flambée* est désormais empreinte.

NOUVEL-AMBIGU. — *Le Chemineau* triomphe au Nouvel-Ambigu. Il triomphe par les nobles sentiments qu'exprime sa puissante et belle poésie, par la vie ardente qui y circule, par les sublimes caractères qui s'y développent. L'œuvre de Jean Richepin triomphe aussi par l'admirable interprétation qui vient de lui être assurée en les personnes de M. Daragon, chemineau de superbe allure ; de Mme Moreno, si touchante et si vraie dans le rôle de Toinette.

∿∿∿

CONCERT MAYOL. — La grande revue annuelle *C'est couru !* 2 actes, 20 tableaux. Au 12e tableau, « Les beautés mondiales ».

Avez-vous besoin d'un renseignement ?

Vous pouvez le demander au **« BONNET ROUGE »**

Il est répondu à toutes les lettres, soit par courrier, soit dans le journal sous la rubrique **RÉPONSE AU LECTEUR.**

POUR LES LOYERS
Pour les questions d'ordre juridique
POUR LES CONTRIBUTIONS

Une permanence est établie les mardi et samedi, de 10 1/2 à midi, 14, rue Drouot.

Les réponses aux demandes de renseignements écrites sont publiées tous les jours, en deuxième page, sous la rubrique :

" LA DÉFENSE DES LOCATAIRES "

POUR TOUTES LES AUTRES QUESTIONS

Une permanence est établie les lundi, mercredi et samedi, de 17 à 19 heures à la Rédaction du **BONNET ROUGE**, 142, rue Montmartre.

La Défense des Locataires

PETITE CORRESPONDANCE

G. A. S. 1894. — Vous n'avez rien à craindre. Le décret va paraître.

JACQUOT ABONNÉE. — Vous pouvez ne pas payer et attendre d'être cité devant le juge de paix. A ce moment-là venez nous voir.

DUHETRE SUZ. — Vous bénéficiez du moratorium, il est probable que vous obtiendrez la diminution.

J. S. L. 30. — Si vous voulez déménager, il faudra vous entendre avec la propriétaire.

Si le logement est insalubre, demandez à la commission d'hygiène de le visiter. En tout cas, vous bénéficierez du moratorium.

F.-G. VINCENNES. — 1° Demandez le bénéfice du moratorium, vous devez l'obtenir ; 2° Malheureusement, l'allocation une fois supprimée n'est pas rétablie de droit.

Vous avez raison. Nous allons essayer d'améliorer cette situation.

G. G. — 1° Vous ne pouvez déménager sans le consentement du propriétaire à moins de payer ou d'avoir un arrangement.

2° Vous devez la totalité de vos loyers ; mais la commission arbitrale, une fois la loi en discussion votée, vous exonérera de la plus grande partie.

P. S. H. 93. — C'est à la discrétion du juge de paix. Venez nous voir.

J. G. 13. — Vous pouvez demander la résiliation, mais s'il la refuse, vous êtes obligé de rester.

B. B. 12. — Elle peut donner congé ; mais par suite du moratorium il sera sans valeur. En ce qui concerne la réduction c'est peu probable. Vous avez loué depuis la guerre.

RAOUL 36. — Impossible sans le consentement du propriétaire à moins d'une autorisation du juge de paix, ce qui est difficile. Venez me voir.

M. G. G. 32. — Il faudra sans aucun doute faire trancher cette question par les tribunaux.

En attendant, il faudrait lui faire sommation pour le prévenir que vous considérez sa circulaire comme nulle et non avenue et que vous entendez respecter et faire respecter toutes les clauses de l'engagement de location qui ne peut nullement être modifié que du consentement des deux parties.

Le propriétaire peut donner congé. Mais en vertu du moratorium, il est sans valeur.

Vous pourrez ne pas payer mais seulement lorsqu'il aura été constaté que le chauffage n'a pas été fourni.

Ne donnez aucun congé. Venez nous voir jeudi matin 11 heures.

D. D. E. N. — Vous pouvez emporter vos effets.

Les Réunions

COURS ET CONFERENCES

Union fraternelle des Femmes. — A 15 h. 5, rue Las-Cases. La loi sur les pupilles de la nation. Orateurs : MM. d'Estournelles de Constant, sénateur ; Ambroise Colin, professeur à la Faculté de droit ; Maurice Viollette, député, etc. Entrée libre.

PETITES ANNONCES

Les offres et demandes d'emplois sont insérées gratuitement et tous les jours.

OFFRES D'EMPLOIS

DANS JOLI PETIT PAYS, 40 minutes de Paris, famille prendrait couturière pour racom. et connaiss. bien la coupe. Vie de famille, séjour agréable et petite rétribution. Mme Carlier, 22, rue de Lozère, Orsay.

ON DEMANDE ménage, concierges pour usine porte Paris, le mari s'occupant chaufferie. Très sérieux. S'adresser Pinquier, 62, rue Monsieur-le-Prince.

ON DEMANDE une placière à la commission avec très belle commission, fausse bijouterie. Se présenter le matin avec références. René Maurice, 5 rue Rougemont, Paris.

SCIEUR-ENCADREUR sérieux, capable, est demandé de suite. Etabl. photographiques Daniel, 105, faub. Saint-Denis. Très bien payé.

ON DEMANDE demoiselle sachant dessiner, physique agréable, pour apprendre la retouche noir et couleurs et voyager pour la vente des agrandissements en province. Ecrire : Portraits d'Art, 6, rue Lévis.

ON DEMANDE personne, homme ou femme, voulant s'occuper de représenter affaire de cadres, très intéressant et rémunérateur. S'adresser : Soldes, 20, rue Cadet.

ON DEMANDE de suite jeune homme 14 à 15 ans comme apprenti mécanicien. S'adresser Nolus-Automobiles, 206, boulevard Pereire. Très urgent.

FEMME DE MENAGE, 35 à 40 ans, est demandée S'adresser chez M. Tisné, 74, rue François-Miron.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE HOMME 23 ans, réformé, cherche emploi électricien, montage ou entretien, bonnes références. Serge Satizelle, 119, rue des Moines, 17e.

JEUNE HOMME, bonnes références, 5 ans même maison, demande place comme employé de bureau aux écritures. Ecrire : Kossiakoff Albert, 17, rue Victor-Hugo, Argenteuil (S. et O).

MONSIEUR ancien repres., désire emploi placier ou livr. dans l'aliment. Ecrire Locufier, 54, rue de la Villette, Pré Saint-Gervais.

PEINTRE EN VOITURE ou bâtiment demande place de suite. Ecrire à Raymond Bardell, 52, avenue de Genevilliers.

MENAGE, mari retraité administration, demande place concierge. Sérieuses références. A. F. 15, avenue Gambetta.

JEUNE FILLE, 20 ans très sérieuse, demande place bonne à tout faire. Ecrire : Mlle Aubry, 19, rue Notre-Dame de Nazareth. — Paris.

JEUNE FILLE ayant machine, demande emploi sténo-dactylo, quelq. heures par jour, ou leçons. A. Verdy, 34, rue des Ecoles.

HOMME sérieux, bonnes références, 10 et 5 ans mêmes maisons, demande place dans cinéma ou autre, courses, nettoyage, c/c Laporte, 16, passage Maurice, 11e arrondissement.

DAME dist. instr. connaissant bien anglais, français, piano, demande emploi secrétaire, gouvernante, dame compagnie ou autre. Mme Bernier, 74, rue Saint-Blaise.

REMPLAÇANT en pharmacie désire faire remplacements un ou plusieurs jours par semaine. M. Fiedy, 14, rue Deligny, à Clichy (Seine).

PERSONNE de confiance demande place ménage à l'heure ou à la journée. Mesnard, 223, rue de Belleville.

JEUNE HOMME 18 ans, réformé (engagé volontaire), cherche place de vendeur dans nouveauté ou bazar. Références sérieuses. Ecr. : Saïd, 7, rue des Feuillantines.

JEUNE FILLE venant de la campagne, demande place bonne d'enfant ou femme de chambre. Ecrire à Mme Morlren, 105, avenue d'Yvry, Paris, 13e.

REFUGIE belge, négociant, nombreuse famille, femme et quatre enfants belle écriture, connaissant Anglais, demande place. Ecrire : E. Plassche, 11, rue de Londres, Paris.

JEUNE FILLE, 18 ans, sténo-dactylographe, diplomée, demande place Ecrire : Mlle Denise Maclos, 34, avenue de Paris, Villejuif.

DAME 50 ans (p. ménage, couture, etc. chez monsieurs seul). Mme Eparvier, 183, faubourg Saint-Antoine.

SOUS-OFFICIER, blessé de guerre, réformé n. 2, demande travaux d'écritures ou de comptabilité à faire chez lui. Henri Génin, 153, rue Amelot, Paris, 11e arrondissement.

PERSONNE allant à Fontainebleau tous les jours, se chargerait de convoyage, etc. Ecrire Martin, 120, rue du Château, Paris

DAME, certain âge, instruite, ayant tenu commerce, bonne écriture, désire place dans alimentation ou autre. Ecrire Mme Valdvis, rue Vaneau, 70.

JEUNE FILLE pourvue du brevet supérieur, possédant notions de comptabilité, cherche emploi administration, maison de commerce. Ecrire : J. G., au journal.

CIDRE sup. **65** fr. la pièce. **ANTOINE**, Le Mans (Sarthe)

La publicité du BONNET ROUGE *est productive et bon marché.*

Le gérant : LÉON BAYLE.

FÉDÉRATION DU LIVRE — MARQUE SYNDICALE — PARIS-SECTION

Imprimerie spéciale du *Bonnet Rouge* 18, r. N.-D. des Victoires Paris (2e)